



Le Mot du Maire

La Gazette d'Oroux

L'actualité sanitaire nous contraint encore à rester prudent et éviter les rassemblements, c'est pourquoi le conseil municipal et moi-même avons décidé de communiquer avec vous par l'intermédiaire de ce petit fascicule que nous avons appelé « *la gazette d'OROUX* ».

Ce sera pour nous l'occasion de vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année. Année que je voudrais présenter sous le signe de l'espoir avec l'arrivée du vaccin, puis peut-être rapidement un retour à une vie plus « *normale* ». Nous avons tous besoin de partager des moments ensemble et nous avons espoir de vous réunir pour le pique-nique d'Oroux dès juillet prochain.

2020 aura vu s'installer notre nouveau conseil municipal dans l'ombre, cette nouvelle équipe toute jeune a déjà bien travaillé !

Un des trois logements communaux a été rénové et reloué. C'est donc l'arrivée de nouveaux habitants dans le centre bourg depuis septembre dernier.

Nous avons travaillé sur différents projets qui seront pour certains plus détaillés dans les pages que vous allez pouvoir feuilleter.

Parmi ces projets, le parc photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge d'Oroux, l'étude environnementale se termine et le projet avance doucement. L'opérateur qui voulait installer une antenne relais GSM a finalement abandonné le projet. De notre côté nous continuons à avancer avec SEOLIS Production pour que cette zone polluée devienne une source d'énergie propre.

Parmi les choses réalisées depuis l'installation de notre nouveau conseil, nous avons eu la fabrication des masques pour nous protéger, ces masques ont été cousus dans l'urgence avec une équipe de bénévoles que je tiens ici à remercier !

Bel exemple de solidarité partagé pour faire barrage au covid-19.

Le travail engagé sur l'inventaire des haies à Oroux n'est pas passé inaperçu, nous avons été sollicités à maintes reprises pour exposer notre démarche à plusieurs médias qui relayent largement notre engagement. L'association Deux-Sèvres Nature Environnement nous a remis lors de son assemblée générale le prix « *méléagrine* », distinction qui récompense les actions en faveur de l'environnement. Pour les fêtes, nous avons décidé d'illuminer modestement le centre bourg. Ces quelques guirlandes lumineuses ont apporté un peu de gaité et de joie aux passants.

2021 va nous conduire vers le départ de Martine notre secrétaire de mairie. Martine a décidé de faire valoir ses droits à la retraite en mai prochain et je ne vous cache pas que c'est avec beaucoup de joie que je me remémore tous les moments où nous avons travaillé ensemble, échangé, fait avancer les projets pour Oroux, Martine a bien mérité sa retraite et croyez-moi son sourire et son éternelle bonne humeur va nous manquer à la mairie.

Je vous laisse maintenant feuilleter « la gazette ». Bonne lecture ! Et au plaisir de vous rassembler prochainement.

Mickaël CHARTIER et l'équipe municipale

L'aménagement du cimetière

Afin de répondre aux nouvelles demandes en matière d'inhumation, nous devons pouvoir accueillir des urnes pour le dépôt des cendres après crémation.

Nous voulons aussi en profiter pour retravailler le cheminement et redonner un aspect plus naturel au cimetière

Un **caveau ossuaire**, destiné à recevoir les reprises de concession. Ainsi qu'un caveau provisoire

Un **espace de dispersion des cendres** : cet aménagement cinéraire comprend un puisard, des galets en marbre blanc et des bordures en granit délimitant l'espace

Un **columbarium** comprenant deux éléments (cases) ainsi que trois **caves urnes**

Rénovation du portail en place : Peinture de couleur grise.



Enherbement de la partie gravillonnée du cimetière pour éviter le désherbage chimique et manuel.

Mise en place d'allées piétonnes en sable rouge compacté afin de faciliter l'accès



Exemple de jardin des Souvenirs (dispersion des cendres)

L'Entretien des routes

Au printemps 2020, après de nombreuses fois reportées à cause d'un climat bien capricieux, quatre accès routiers ont été rénovés. Ces aménagements, ont été votés lors du précédent mandat et ils concernent :

- La rue des Basses Noues : 160 ml
- La route du Bois Nouveau : 135 ml
- L'impasse des Hautes Noues : 50 ml
- La route du Sable : 465 ml

L'ensemble des travaux, ont été réalisés par l'entreprise M.RY (Parthenay79).

Les dépenses s'élèvent pour un montant global de 14.480,76 €, qui représente 810 mètres linéaires.

Pour ce faire, les routes ont fait l'objet d'une préparation de support (balayage et nettoyage), de corrections de défauts éventuels (purge, reprofilage...). Enfin pour terminer, un enduit bicouche. Les résultats sont satisfaisants.

Des aménagements logistiques ont été mis en œuvre pour éviter une fois de plus la déformation de certains accès. Notamment sur la rue des Basses Noues, qui désormais ne reçoit plus le passage du camion poubelle.

Le passage répété de charges lourdes sur cette rue provoque des déformations importantes et réduit énormément la durée de vie de l'investissement réalisé. Les riverains ont accepté de descendre leurs poubelles en bas du village afin de préserver la rue.

Rénovation d'un logement communal

Durant l'été 2020, le logement situé 4 route de la Ferrière a bénéficié d'une rénovation globale après le départ des anciens locataires. L'ensemble des pièces (murs, plafonds et boiseries) a été repeint et les revêtements de sol des chambres et couloir de l'étage ont été remplacés. La salle de bain a été remise au goût du jour avec le remplacement des WC et des robinetteries ainsi que l'installation d'un pare-baignoire. Plutôt que d'investir dans une nouvelle cuisine équipée, les meubles existants, en bon état, ont été nettoyés et remis en place. Seuls la hotte, l'évier et son meuble ont été remplacés. L'ensemble des travaux a été parfaitement réalisé. Le souhait étant de faire travailler des entreprises locales. Les montants des travaux s'élèvent à 8.529,20€ répartis comme suit : SAS Collon, Cherves pour la plomberie et la remise en service du chauffage 1.370,60€, Vincent Lauret, Vasles pour les travaux de peinture 5121€, Charles-Antoine Saujon, Lhoumois pour les revêtements des sols 2037,60€. Afin de réduire les coûts, l'équipe municipale s'est chargée de plusieurs travaux. Le démontage des radiateurs et des WC, la dépose/nettoyage/repose des meubles de cuisine. Achat et installation de la hotte, de l'évier et du meuble sous évier. Ainsi que l'ensemble du nettoyage et ménage de tout le logement. Le loyer établi à 497€ par le conseil municipal, une annonce a été publiée et rapidement une dizaine de propositions sont arrivées. L'attribution du logement s'est faite pour un jeune couple remplissant toutes les conditions à la location. Nous en profitons pour leur souhaiter la bienvenue dans notre petit village.

Travaux locatifs 2021 : Cette année, les logements communaux vont bénéficier de nouvelles peintures sur l'ensemble des volets et portes extérieurs. Le coût des travaux sera de 3.888,50€ réalisés par Nespoux Jean-Maurice de Préssigny



Les Réserves incendie

Les réserves incendie sont devenues obligatoires aux abords habités des Communes non pourvus de bouche incendie.

Déjà en 2018/2019 une équipe de l'ancien conseil municipal avait eu une longue réflexion sur l'implantation de ces réserves. Un binôme de la nouvelle équipe a poursuivi les travaux afin de finaliser l'opération de l'implantation.

Elle se répartit de la façon suivante : une de 120m³ à Maurivet (terrain de M. Gelin), une de 120m³ à la Tuilerie (terrain de M. Billon), une de 120m³ à la Jourdière et desservant aussi le Patis de l'Épine (terrain de Messieurs Gault G. et J.) et une de 60m³ desservant la Chaussinière et le Sable (terrain de M. Billon M.)

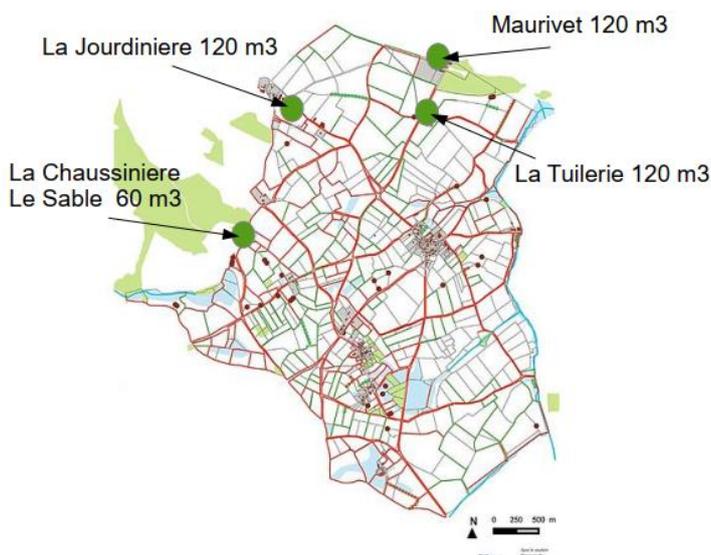
Afin de réaliser un tel projet, il a fallu dans un premier temps trouver les emplacements chez les propriétaires de terrain qui étaient en accord avec ce projet et ensuite obtenir la validation de ces emplacements par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours des Deux-Sèvres).

Dans un deuxième temps, il a fallu trouver une entreprise de terrassement compétente et une entreprise pour grillager et munir de portillons ces chantiers.

Le coût d'une telle opération étant important (mais elle est obligatoire), la Mairie a constitué un dossier de subvention (DETR) qu'elle a fait suivre à la Préfecture en août 2020.

Ce n'est qu'en décembre de cette même année qu'une réponse favorable est arrivée. La dotation sera égale à 30% du montant total engagé. De ce fait, les travaux devraient commencer au printemps 2021.

Exemple de réserve incendie



L'équipe Municipale



Retrouvez toute l'actualité :

 commune d'Oroux

 <https://www.cc-parthenay-gatine.fr/oroux>

MAIRIE D'OROUX

5 Route de La Ferrière

Tél : 05-49-63-08-34

Mail : mairiedoroux@wanadoo.fr

Horaires : Mardi et Vendredi de 14 à 17h